



COMMENTAIRE SPÉCIAL

# Robustesse dans un monde fragile

*Les déclarations et informations faites sont à jour au 13 mars 2020 et peuvent ne plus l'être.*

Le coronavirus se propage, menaçant non seulement la santé mais aussi la planification financière privée. Tout d'abord, nos pensées vont naturellement vers les personnes touchées par l'épidémie. Mais en tant qu'investisseurs, nous essayons de ne pas prendre de décisions sur une base émotionnelle. C'est pourquoi nous restons détendus - selon les circonstances - même si nous avons vécu des journées historiquement mauvaises à la bourse. Même si la crise du coronavirus n'a pas encore atteint son point culminant et que nous continuons à prévoir des fluctuations sur les marchés financiers, nous aimerions vous donner une évaluation intermédiaire de ce qui s'est passé dans notre portefeuille ces dernières semaines.

Une première chose : notre stratégie d'investissement de longue date a fait ses preuves ces derniers jours, et nous allons bien sûr continuer à nous y tenir. Nous préférons les modèles d'entreprise robustes, nous nous concentrons sur les entreprises qui ont un bilan solide et nous évitons les entreprises qui ont un niveau d'endettement élevé. Un tel niveau d'endettement peut devenir un problème dans ces phases, surtout lorsque les entreprises sont fortement dépendantes de la conjoncture économique.

Au début de la correction, nous nous sommes couverts par des positions courtes. Le réflexe d'acheter ne s'est installé qu'après les turbulences, lorsque le marché a commencé à différencier. L'or (indirect) reste notre assurance contre les risques connus et inconnus du système financier. Ces dernières semaines, le métal précieux a permis de stabiliser le portefeuille. Nos lignes directrices en matière de stratégie d'investissement, qui se reflètent dans le pentagramme du logo de notre société, ont été élaborées à la suite du krach boursier des dotcom et affinées au fil des ans. Ils restent la base de toute décision d'investissement que nous prenons.

Outre cette stratégie d'investissement à long terme, nous avons pris de nombreuses décisions tactiques, que nous souhaitons résumer brièvement ici. Avant la correction suite à la crise du coronavirus, l'exposition action de notre fonds Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II était comparativement faible, environ 65%, en raison également de la forte hausse des évaluations au cours des mois précédents, et notre position de trésorerie était en conséquence élevée, à un peu moins de 20%.

Le krach sur les marchés s'est produit en trois étapes. Le premier effondrement, lorsque les marchés ont commencé à évaluer les risques potentiels, a été suivi d'un second, après l'échec de l'accord entre l'OPEP et la Russie. L'augmentation exponentielle des infections et les nouvelles mesures de confinement en Europe et aux États-Unis ont fait que le marché a continué à baisser la semaine dernière. Nous avons connu la journée la plus faible sur les marchés boursiers américains depuis 1987, les actions des secteurs du pétrole et des matières premières ainsi que les banques étant les plus touchées. Nous ne sommes pas investis dans ces secteurs.

Ces semaines de pertes resteront dans l'histoire des marchés boursiers, parfois les actions de tous les secteurs ont chuté, parfois de manière indifférenciée. Ces mouvements de prix peuvent également être justifiés par la recherche de liquidités. Plus récemment, la Réserve fédérale américaine a abaissé son taux d'intérêt directeur à une fourchette de 0 à 0,25% et a annoncé un programme d'achat d'obligations. En plus des diverses mesures prises par les banques centrales, les États interviennent désormais. Vendredi, le ministre allemand fédéral des finances Olaf Scholz a présenté un programme destiné à soutenir les entreprises en difficulté.

**Robustesse dans un monde fragile**

Bien que notre portefeuille ne soit pas à l'abri de la crise, il s'est avéré solide. Cela est également dû à la couverture tactique (positions courtes sur l'Euro Stoxx 50 et le S&P 500), qui a réduit notre exposition nette aux actions de 65% au début de la correction à moins de 50%. Un tiers des actions de notre portefeuille était de nature défensive, composé de titres de consommation et de produits pharmaceutiques. Un autre tiers est modérément cyclique, et ces entreprises sont également solidement positionnées et, selon notre analyse, ont des réponses aux défis à venir.

Nous avons utilisé notre ratio élevé de liquidités pendant la faiblesse de ces dernières semaines pour augmenter sélectivement nos positions, le ratio brut étant couvert par des contrats à terme. Depuis le vendredi 13 mars, la part des actions dans le portefeuille est de 72% brut et 49% net. En incluant les bons du Trésor fédéral à court terme (Bubills), la position de trésorerie était d'environ 8,8%, offrant ainsi une marge de manœuvre supplémentaire.

Des couvertures étaient également en place du côté des devises. La partie du portefeuille non couverte par rapport au dollar américain s'élève à 15,6% (hors or[indirect]). C'est le niveau le plus bas depuis plusieurs années. Nous avons réduit le ratio du dollar américain ces dernières semaines parce que l'économie

américaine n'était pas encore touchée par l'épidémie du coronavirus et que nous nous attendions à ce que le différentiel de taux d'intérêt entre les États-Unis et la zone euro se réduise. La Réserve fédérale américaine (Fed) a ensuite accéléré cette évolution la semaine dernière avec sa réduction imprévue des taux de 50 points de base. Toutefois, pour des raisons de diversification des devises, nous ne voudrions pas couvrir entièrement le dollar américain, mais cela ne signifie pas que nous ne pouvons pas procéder à des réductions tactiques du risque de change.

La performance du Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II R depuis le début de l'année était de -10,7% à la date du rapport du 13 mars 2020. À titre de comparaison, l'indice boursier MSCI World NTR a perdu 23,5% en euros sur la même période. Le portefeuille a été aidé par l'utilisation de couvertures via des contrats à terme S&P et Euro Stoxx ainsi que par la diversification du portefeuille, qui comprend également l'or (indirect) et les mines.

Avec mes salutations distinguées



Votre Bert Flossbach

**DÉTAILS SUR LE COMPARTIMENT****Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II - RT**

**ISIN:** LU1038809395

**Domiciliation du compartiment:** Luxembourg

**Classe de parts:** RT

**Devise du compartiment:** EUR

**Date d'émission:** 3. avril 2014

**Date de clôture de l'exercice:** 30. septembre

**Utilisation des revenus:** capitalisation

**Autorisations de commercialisation:** AT, BE, CH, DE, LU, PT

**Durée du compartiment:** illimitée

**Taxe sur les opérations en bourse:** non applicable, si les actions sont souscrites/rachetées via le marché primaire

**Swing Pricing<sup>1</sup>:** ne s'applique pas

**Type de fonds/Forme juridique:** OPCVM/FCP

**Patrimoine du fond:** 8,77 milliards EUR

**Prix de rachat:** 147,82 EUR

**Investissement initial:** aucun

**Investissement consécutif:** aucun

**Frais courants<sup>\*</sup>:** 1,65%; dont entre autres frais de gestion: 1,53%

**Rémunération liée à la performance:** Jusqu'à 10,00% de la performance brute des parts, ne dépassant toutefois pas 2,5% de la valeur moyenne d'inventaire du compartiment au cours de la période de décompte, pour autant que la valeur brute des parts à la fin d'une période de décompte dépasse la valeur unitaire des parts à la fin des 5 dernières périodes de décompte (se référer au prospectus pour plus d'informations). Le versement a lieu chaque année à l'issue de la période de décompte.

**Commission de conversion:** max. 3,00%

**Commission de souscription:** max. 5,00%

**Société de placements:** Flossbach von Storch Invest S.A.

6, Avenue Marie-Thérèse, 2132 Luxembourg, Luxembourg, www.fvsinvest.lu

**Dépositaire:** DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison, 1445 Strassen, Luxembourg

Contacts pour les investisseurs

**Les investisseurs peuvent soumettre leurs réclamations dans la langue officielle correspondante ou dans les langues officielles correspondantes de leur État membre. Vous pouvez adresser votre demande ou votre réclamation par voie postale ou par e-mail à l'adresse suivante:**

**Flossbach von Storch Invest S.A. – Beschwerdemanagement –**

6, Avenue Marie-Thérèse, 2132 Luxembourg, Luxembourg, beschwerde@fvsinvest.lu

**Service Financier:** CACEIS Belgium

Avenue du Port 86C Bte 320, 1000 Brussels, Belgique, Registrar.be@caceis.com

**Service de plainte externe:** L'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfin)

North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles

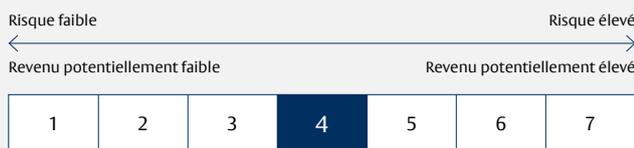
Tél. +322. 545. 77 70, Ombudsman@Ombudsfin.be, www.ombudsfin.be

\* Outre les frais de gestion, le compartiment est porteur de frais supplémentaires, comme par ex. des frais d'agents de transfert, des frais de transactions et différents autres frais. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les frais courants et uniques dans les informations importantes destinées aux investisseurs (KIID), le prospectus de vente et le dernier rapport annuel.



Morningstar Rating™ total: © (2020) Morningstar Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues : (1) sont protégées par le droit d'auteur pour Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenus ; (2) ne peuvent pas être reproduites ni diffusées ; et (3) leur exactitude, exhaustivité ou actualité n'est pas garantie. Morningstar et ses fournisseurs de contenus ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Évaluations associées au mois précédent. Pour plus d'information, visitez le site web Pour plus d'information, visitez le site web <http://www.morningstar.co.uk/help/Meth odology.aspx> Le Morningstar Rating présenté ici se base sur un « Track Record Extension » (« Historique prolongé d'évolution de la valeur »). Cette prolongation de l'historique de l'évolution de la valeur implique l'opération d'un calcul rétrospectif. L'évolution de la valeur représentée remonte donc jusqu'à l'émission de ce compartiment. Cette évolution simulée de la valeur correspond à la méthodologie consignée dans le document Morningstar Extended Performance Methodologie. Vous trouverez davantage d'informations à l'adresse: <http://www.morningstar.fr/fr/glossary/126324/ext ension-de-l-historique-de-performance.aspx> 31.01.20

#### PROFIL DE RISQUE



Les données historiques utilisées aux fins du calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque/rendement futur de la catégorie de parts. Le classement concerné peut faire l'objet de modifications et donc changer au fil du temps. Même la catégorie la plus faible ne peut être assimilée à un investissement sans risque. Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés. Il peut arriver, lors du classement de la catégorie de parts dans une catégorie de risque, que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul utilisé. Vous trouverez une présentation détaillée à la section « Informations relatives aux risques » du prospectus.

#### PROFIL DE RISQUE

**Orienté vers la croissance:** Ce fonds s'adresse à des investisseurs recherchant avant tout la croissance. Du fait de la composition de son actif net, il présente un risque global élevé, associé à un potentiel de performance à l'avenir. Les risques peuvent notamment être liés au change, à la solvabilité, aux cours du marché ou découler des fluctuations des taux du marché.

**Horizon de placement:** À long terme – plus de 5 ans

#### GLOSSAIRE

- Swing pricing** – Le Swing Pricing est une méthode de prise en compte des coûts de transaction causés par le surplus de demandes de rachat ou d'émission de parts ou d'actions lors du calcul de la valeur nette d'inventaire. Les coûts de transaction engendrés par l'excédent net des demandes de rachat ou d'émission de parts ou d'actions sont inclus dans le calcul de la valeur nette d'inventaire (valeur nette d'inventaire modifiée). Le swing pricing peut être prévu comme une mesure permanente à appliquer chaque fois que des unités ou des actions sont émises ou rachetées (full swing pricing) ou comme une mesure qui ne prend effet que lorsqu'un seuil prédéterminé de surplus net est dépassé (partial swing pricing).
- Métaux précieux** – Les moyens sont les suivants : Certificats Delta-1 sur métaux précieux (or, argent, platine), Closed End Funds sur métaux précieux notés en bourse (or, argent, platine). Les certificats Delta-1 sont des valeurs mobilières au sens de l'article 2 du règlement grand-ducal du 8 février 2008.
- Volatilité** – Les antécédents montrent l'évolution de la valeur historique d'un fonds. C'est une caractéristique de qualité importante d'un fonds ou d'un gestionnaire de portefeuille.

#### OPPORTUNITÉS

- Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence. Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux [indirect]<sup>2</sup>, etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
- Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés. Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux [indirect]<sup>2</sup> (par ex. sous forme d'or).

#### RISQUES

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité<sup>3</sup> (terme exprimant, pour le rendement réel d'une valeur, l'amplitude relative des variations de cours d'un titre autour de sa valeur moyenne. La volatilité<sup>3</sup> constitue un indicateur de risque: plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand) du compartiment.
- Les prix des métaux précieux<sup>2</sup> peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.

**Vous trouverez des informations détaillées concernant les opportunités et les risques dans le prospectus de vente.** Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le compartiment:

#### Risque de crédit:

Le compartiment peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolvables, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

#### Risque de liquidité:

Le compartiment peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

#### Risque de contrepartie:

Le compartiment peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquitte plus ses créances à l'égard du compartiment ou qu'elle n'en acquitte qu'une partie.

#### Risque lié au recours aux instruments dérivés:

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du compartiment.

#### Risque opérationnel et risque de conservation:

Le compartiment peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de la politique d'investissement de Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II (« compartiment ») consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment en tenant compte du risque d'investissement. La stratégie d'investissement se fait sur la base d'une analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux. Le compartiment est géré activement. La composition du portefeuille est effectuée par le gestionnaire du fonds exclusivement selon les critères définis dans la politique de placement, revue régulièrement et ajustée si nécessaire. Le compartiment n'est pas géré en référence à un indice de référence. Le compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple, emprunts en actions, obligations à options, obligations convertibles, etc.), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. Compte tenu des « autres restrictions d'investissement » au moins 25% de l'actif net du compartiment seront investis dans des placements en capitaux, conformément à l'article 4 du règlement de gestion. 20% (max.) des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10% de l'actif du compartiment. Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif. Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur. Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre. Le rachat des parts peut être suspendu si des circonstances exceptionnelles le justifient dans l'intérêt des investisseurs. Dans certaines circonstances, ce fonds ne convient pas aux investisseurs qui souhaitent retirer leurs capitaux du fonds dans un délai de 5 années. Cette catégorie de parts ne distribue pas ses bénéfices aux investisseurs, mais les réinvestit.

## INFORMATIONS CONCERNANT LA TAXATION EN BELGIQUE

Le compartiment a été constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) luxembourgeois, c'est-à-dire un patrimoine indivis dépourvu de personnalité juridique. Les investisseurs dans leur ensemble sont les propriétaires des actifs du compartiment. En vertu des règles de droit fiscal belge, les compartiments structurés sous la forme de FCP sont en principe considérés comme transparents. Par conséquent, les revenus taxables générés au niveau du compartiment sont censés être des revenus taxables pour les investisseurs personnes physiques dudit compartiment, lesquels doivent déclarer ces revenus dans leur déclaration annuelle à l'impôt des personnes physiques (taux d'imposition de 30% applicable aux dividendes et intérêts). Cependant, bien que l'article 321bis du code belge de l'impôt sur les revenus oblige les fonds transparents à fournir à leurs investisseurs une ventilation des revenus générés par le compartiment, un arrêté royal d'exécution de cette mesure doit encore être publié afin de définir les règles et les formalités à accomplir concernant cette obligation de ventilation. Le compartiment étant un compartiment de capitalisation, aucune distribution de revenus n'aura lieu et par conséquent aucune perception de précompte mobilier belge. Dès lors que le patrimoine du compartiment investit au maximum 10% dans des créances (obligations, etc.), aucun impôt à la source belge n'est exigible dans le cas de rachat des parts du patrimoine du compartiment. Dès lors que le compartiment investit pour plus de 10% de son patrimoine en créances (obligations, etc.), les investisseurs personnes physiques belges seront soumis à taxation selon les règles de TIS belge (« taxable income per share » belge ou « Tisbis ») lors du rachat ou de la vente des parts du compartiment ou lors de la liquidation dudit compartiment. Dans ce cas, les agents payeurs belges prélèveront un précompte mobilier belge de 30%. Veuillez toutefois noter qu'en ce qui concerne les revenus qui ne tombent pas dans le champ d'application du régime de TIS belge (par exemple, les dividendes) les règles générales applicables aux FCP telles que décrites ci-dessus restent pleinement applicables. **Pour le compartiment le seuil de 10% a été dépassé pour l'année fiscale en cours. Par conséquent, le précompte mobilier belge de 30% est applicable.** Pour toujours recevoir des informations actualisées ainsi que pour toute information supplémentaire, veuillez vous référer à l'adresse [www.fvsinvest.lu](http://www.fvsinvest.lu).

## INFORMATIONS JURIDIQUES

**Le présent document est destiné entre autres à des fins publicitaires.** Les informations et évaluations contenues ne représentent en aucun cas des conseils de placement. Les informations complètes sur le/les fonds figurent dans le prospectus de vente, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que dans le règlement de gestion ou les conditions contractuelles, complétés par le dernier rapport annuel respectif et le rapport semestriel respectif, s'il existe un tel rapport semestriel plus récent que le dernier rapport annuel. Ces documents représentent l'unique base obligatoire pour une vente. **Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A, du dépositaire, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes: prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur en allemand, anglais, français et néerlandais; rapport semestriel et rapport annuel en allemand et anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès du service financier belge CACEIS Belgique (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, [Registrar.be@caceis.com](mailto:Registrar.be@caceis.com)) ou sur le site [www.fvsinvest.lu](http://www.fvsinvest.lu). La valeur nette d'inventaire quotidienne est publiée dans [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com). Le KIID et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement.** Les informations contenues et les avis, exprimés dans le présent document, sont des évaluations de Flossbach von Storch au moment de la publication. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans notification préalable. Les informations relatives à l'évolution des marchés reflètent l'avis et les futures attentes de Flossbach von Storch. Mais les évolutions effectives et les résultats peuvent fortement diverger des attentes. Toutes les informations ont été regroupées avec grand soin. La valeur de tout placement peut augmenter ou baisser et vous percevrez éventuellement moins d'argent que le montant investi. Pour la commercialisation de parts de fonds, Flossbach von Storch et/ou ses partenaires de commercialisation peuvent avoir droit au remboursement de frais, débités par la société de gestion/de placement de capitaux conformément au prospectus de vente respectif. Le régime fiscal dépend de la situation personnelle de l'investisseur et peut être soumis à des modifications. Veuillez consulter un expert fiscal concernant les dispositions fiscales en vigueur en Belgique. **Les parts émises de ce fonds ne doivent être proposées à la vente ou vendues que dans des systèmes juridiques où une telle offre ou une telle vente est autorisée. Ainsi, il est interdit de proposer à la vente ou de vendre les parts de ce fonds sur le territoire des États-Unis ou pour le compte de citoyens américains ou de personnes domiciliées aux États-Unis. Le présent document et les informations qu'il contient ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. La diffusion et publication du présent document ainsi que l'offre ou la vente des parts peuvent également être soumises à des restrictions dans d'autres systèmes juridiques. La dernière valeur nette d'inventaire (VNI) peut être consultée sur les sites Internet de la société respective de gestion/de placement de capitaux.** © 2020 Flossbach von Storch. Tous droits réservés.

Éditeur Flossbach von Storch Invest S.A.  
6, Avenue Marie-Thérèse, 2132 Luxembourg, Luxembourg  
Téléphone +352 264 584-22, Fax +352 264 584-23  
[info@fvsinvest.lu](mailto:info@fvsinvest.lu), [www.fvsinvest.lu](http://www.fvsinvest.lu)

Conseil d'administration Karl Kempen, Markus Müller, Christian Schlosser  
Btw-nr. LU 25691460  
Registre de Commerce Luxembourg No B 171513  
Autorité de surveillance compétente Commission de Surveillance  
du Secteur Financier (CSSF), Luxembourg  
283, Route d'Arlon, 2991 Luxembourg, Luxembourg



Flossbach von Storch